ARAS Association des Riverains de l'Aéroport de Sion

Case postale 43
1951 Sion

www.aras.ch

Aux membres de l'Association des Riverains de l'Aéroport de Sion

Assemblée Générale 2021 dénommée ci-après AG 2021

2020 restera une année noire marquée par cette pandémie qui n'en finit plus. La perte d'êtres chers dans notre entourage, l'impossibilité d'organiser des réunions mêmes familiales, la fermeture des restaurants, des magasins non essentiels, des centres sportifs, des lieux de cultures et j'en passe, nous aura ébranlés moralement et physiquement. Nous espérons tous que cela se termine un jour et que nous en sortirons malgré tout grandis, forts de cette expérience.

Cette année encore, afin de respecter les directives de sécurité édictées par le Conseil Fédéral, notre **Assemblée Générale 2021** s'est faite à nouveau par voie épistolaire.

Ordre du jour – AG 2021

1. Procès-verbal de l'AG 2020 (**demande d'approbation**)
2. Rapport du Président sur « Situation générale de l'aéroport »
3. Comptes au 31.12.2020 (**demande d'approbation**)
4. Rapport du vérificateur des comptes 2020
5. Budget 2021 (**demande d'approbation**)
6. Stratégie 2021 (**demande d'approbation**)
7. Divers

Les membres avaient jusqu'au **30 avril 2021** pour répondre aux 4 demandes d'approbation qui étaient formulées dans le bulletin de vote à l'aide de l'enveloppe réponse qui accompagnait le courrier. Remarques et commentaires étaient aussi la bienvenue.

Réponses – abstentions – démissions – décès :

39 bulletins de vote remplis sont rentrés au 30.04.2021. 3 membres ont déclaré s'abstenir de vote.
Aucune démission n'a été enregistrée. Deux adresses étaient incorrectes ; les corrections ont été apportées, après contact avec les intéressés.

Décès : Nous avons perdu un de nos fidèles membres Serge ARCIONI. Toutes nos condoléances sont adressées à sa famille, ses proches et ses amis.

1. Procès-Verbal de la dernière AG 2020

Le procès-verbal se trouvait sur le site de notre Association www.aras.ch dans la rubrique :

Association / PV AG / Procès-verbal de l'assemblée générale 2020.

Le procès-verbal AG 2020 est accepté à l'unanimité par les membres votants.

2. Rapport du Président

2.1 Situation générale

La situation générale actuelle sur le plan suisse est dramatique. Tous les aéroports, ont vu le nombre de vols diminuer avec une moyenne générale de plus de 55.0 %.

Aéroport	2020	2019	Différence
Berne-Belp	8194	9831	–16.7%
Buochs	1736	2473	–29.8%
Donaueschingen	1449	1609	–9.9%
Friedrichshafen	6291	14414	–56.4%
Genève	78734	179107	–56.0%
Granges	3581	4130	–13.3%
Les Eplatures	2222	2071	+7.3%
Lugano Agno	4631	7092	–34.7%
Sion	5437	6228	–12.7%
Saint-Gall-Altenrhein	6450	9236	–30.2%
Zurich	105360	269179	–60.9%
Total	224085	505370	–55.7%

Ces chiffres sont tirés du rapport annuel 2020 de Skyguide.

2.2 Sion

Son budget 2020 était un budget standard ; le déficit annuel annoncé devrait être de l'ordre de 2 Mios de francs ; il est couvert contractuellement à parts égales par la Ville et le Canton. La Confédération a accordé Frs 3.3 Mios de subventions et le DDPS a payé sa part des frais de surveillance assurée par Skyguide.

Plusieurs questions devaient avoir réponse en 2020 et sont restées ouvertes, sans réponses :

- L'enveloppe annuelle de subventions accordées par la Confédération à hauteur de 30 Mios de francs, est en cours de réévaluation, à la baisse (23Mios). L'aéroport sédunois s'était vu attribué pour 2020 un montant de Frs 3,3 Mios de francs. Qu'en sera-t-il en 2021 ?
- Les frais de surveillance aérienne assurée par Skyguide ont été partagés pour 2020 entre le DDPS qui a payé sa part (environ Frs 3 Mios) et l'aéroport, la sienne à hauteur de Frs 1 Mios. Les frais 2021 seront-ils entièrement à charge de la Municipalité ou …. du Canton.

2.3 Activités civiles

Les mouvements d'aviation d'affaire étaient planifiés pour 2020 à hauteur de 8'000 vols par année. Ils n'ont représenté que 5500.
TAG Aviation depuis ses hangars côté SUD en a assuré quelque 3000. Air Glaciers qui a été racheté par Air Zermatt, a abandonné ses activités aéronautiques pour se concentrer sur son business de base, l'hélicoptère. Elle a cédé ses avions à une société privée qui n'a que très peu volé. Buchard Voyages n'a assuré que quelques vols au départ de Sion pour ses activités en direction de Majorque. La compagnie Swiss a maintenu un certain nombre de vols en janvier et février. Cela n'a effectivement pas permis à l'aéroport de Sion d'atteindre son objectif de 50'000 passagers à l'année.

2.4 Aménagements aéroport civil

Aucun aménagement important n'a été effectué en 2020, ni aucune grande décision prise. Nous n'avons fait qu'une seule séance en novembre avec la Direction de l'Aéroport, qui elle n'a communiqué avec l'OFAC que par Skype et pour des sujets bénins.
L'Aras suit de près les dossiers en suspens avec toujours les mêmes objectifs :

- Surveiller l'aménagement de la place avec pour objectif : la protection du Riverain.
- Ne pas être une entrave et favoriser le développement d'un aéroport au service du Canton.

2.5 Base aérienne

L'aéroport de Sion fonctionnera comme aéroport de dégagement en tous les cas, jusqu'en 2031.
Le nouveau commandant de la Base de Payerne depuis le 01.01.2020, le colonel EMG Michael Leuthold, qui voulait maintenir un dialogue ouvert et permanent avec l'Aras, a tenu parole : tout mouvement prévisible sur l'emplacement de Sion a été annoncé par voie de presse avec copie à l'Aras. Toutes ces publications vous pouvez les trouver sur notre site www.aras.ch .
Le commandement des Forces Aériennes, par la plume du divisionnaire EMG Bernhard Müller, nous informe lui aussi, sur le programme de toutes les bases aériennes de Suisse. Concernant la base de Sion, vous trouverez le détail des activités sur le site www.aras.ch .
Les mouvements militaires sur la base de Sion ont encore diminué en 2020, passant de 856 à 684.

2.6 DDPS

Concernant la stratégie en haut lieu du côté de Berne, notre Conseillère fédérale valaisanne, Madame Viola Amherd, responsable du Département Militaire Fédéral n'a toujours pas daigné répondre à nos sollicitations. Aucune réponse à nos courriers recommandés, même pas un accusé de réception. Les différentes questions que se posent votre Comité : nouvelles exigences, nouvelle organisation, quid de la base de Sion, sont sans réponse.

Les conseillers nationaux valaisans Mathias Reynard et Benjamin Roduit, le conseiller jurassien Pierre-Alain Fridez, membre de la Commission militaire, ainsi que Patrick Zehner, délégué du Canton aux affaires nationales, qui ont été contactés dans le but de nous favoriser un rendez-vous avec la cheffe du DDPS, n'ont rien pu faire. A ce jour c'est toujours le statu quo. Aucune possibilité de rencontre, ni de possibilité d'échange. Mais nous reviendrons à la charge car les enjeux sont importants aux yeux de notre Association.

2.7 COPIL VS - Comité de pilotage pour l'aéroport

L'aéroport a été repris au niveau cantonal par le secteur Economie & Innovation, administré par M. Christophe Darbellay et géré par Mme Sophia Dini.

L'objectif est la cantonalisation de l'aéroport qui serait intégré dans la section des Transports et devrait fonctionner selon le principe financier appliqué aux routes, à savoir 70% pris en charge par le Canton et les 30% restants par les Communes valaisannes. Les normes PSIA sont en cours de révision et un Master Plan en cours d'élaboration. La présentation du Master Plan au Conseil d'Etat et au Grand Conseil est prévue pour le mois de juin 2021.

2.8 Nuisances

Plusieurs thèmes concernant les nuisances produites par les utilisateurs de l'aéroport civil auraient dû être traités durant l'année 2020 mais l'empêchement de pouvoir organiser des réunions a retardé l'avancement de ces dossiers :

- **Nuisances sonores GRELY** :
  TAG Aviation s'est équipé en GPU mobiles qui ne peuvent pas toujours fonctionner. Les temps de fonctionnement APU (décollage - atterrissage) sont ainsi souvent dépassés. L'Aras est intervenue et des solutions sont à l'étude.

- **Routes de vols hélicoptères basés et non basés venant du SUD, SUD-OUEST** :
  Les hélicoptères venant des régions Nendaz / Verbier survolent le village d'Aproz et les campings lors de leurs entrées et sorties de l'aéroport. La solution pour éviter cette zone n'a toujours pas été validée par l'OFAC.

- **Hélicoptères d'épandage** :
  Les hélicoptères d'épandage ont été déplacés au centre Agroscope de Conthey. Le site de Sion n'est plus conforme et celui de Conthey doit être complètement aménagé. Un aménagement spécial au Nord-Est de l'aéroport est en cours d'évaluation.

- **Horaire aéroport :**

  Les horaires sont les suivants et ne sont souvent pas respectés :

  - Du 1 avril au 30 septembre : 07h00 – fin du crépuscule mais au plus tard 20h00.
  - Du 1 octobre au 31 mars : 08h00 – fin du crépuscule mais au plus tard 20h00.

  Ces cas de figure ne sont pas valables pour des missions de sauvetage. Celles-ci peuvent se dérouler à n'importe quelle heure de la nuit.

3.Comptes au 31.12.2020

La fortune de l'Association au 31.12.2020 se monte à Frs 7'140.75.

Les comptes ont été validés à l'unanimité des membres votants.

4.Rapport du vérificateur de comptes

Rapport de révision des comptes 2020

Chers membres du comité,
Chers membres de l'ARAS,

Le Président de l'ARAS, M. Jean-Paul SCHROETER, m'a demandé de procéder au contrôle des comptes de l'ARAS pour l'année 2020. Une comptabilité en bonne et due forme m'a été présentée. Les pointages effectués m'ont permis de constater la concordance des comptes qui sont en parfaite harmonie avec les écritures comptabilisées.

Fort de ce constat, je peux relever les points suivants :

- Pour l'année 2020, les entrées se sont élevées à CHF 300.00 alors que les dépenses se montaient à CHF 1'587.20.
- La fortune de l'association au 31 décembre 2020 était de CHF 7'140.75.

De ce fait, sous réserve d'éléments cachés à ma connaissance, je peux affirmer que cette comptabilité est conforme et je recommande à l'assemblée générale d'approuver les comptes annuels 2020 tels que présentés. Je vous prie également de donner décharge au Président pour la parfaite tenue de la comptabilité et je le félicite pour son travail.

Sion, le 29 janvier 2021

Philippe Pralong

5. Budget 2021

Le budget 2021 de l'Aras est conforme avec les traditionnels frais annuels : envois de cotisation et de rapport Assemblée Générale, frais de CCP et de Comité.

Entrées : Frs 1'500.- ; Dépenses : Frs 2'000.- Etat au 31.12.2021 : Frs 6'700.- environ.

Le budget 2021 est validé à l'unanimité par les membres votants.

6.Stratégie 2021

AVIATION CIVILE : AMÉNAGEMENT - ROUTES DE VOLS - NUISANCES

- Mur anti- bruit NORD – prolongement ;
- Aménagement tarmac NORD et démolition Village bois : fin de réaménagement – suivi ;
- Transfert du GVM sur le site des Vergers - suivi ;
- Hélicoptères d'épandage – transfert SUD-EST aéroport ;
- Hélicoptères – route de vols SUD-OUEST / suivi de sa mise en œuvre.

AVIATION MILITAIRE : EMPLACEMENT EXTÉRIEUR DE DÉGAGEMENT

- Nuisances de proximité – diminution des touch and go avec jets – suivi ;
- Espace aérien occupé en permanence – élévation du plancher à 6000 m ;
- Stratégie DDPS versus Sion moyen / long terme ;
- Achat du nouvel avion de combat – suivi.

GLOBAL : DÉVELOPPEMENT DE L'AÉROPORT CIVIL

- Adaptation des paramètres de protection des riverains aux mouvements d'hélicoptères, d'avions à moteur, de charters et autres jets à réaction ;
- Cantonalisation de l'Aéroport / COPIL : plan directeur – agenda – budgets – opérateur – investisseurs – suivi.

La stratégie 2021 est validé par l'ensemble des membres votants.

7. Divers

- Rappel : merci de signaler par mail sur notre site www.aras.ch ou par téléphone, tout problème ou nuisance généré par les usagers de l'Aéroport.

- Demande de raccourcissement de la piste côté Ville a été formulée par un membre, ce qui est tout simplement impossible vu les aménagements « électriques et fibres optiques » effectués sous la piste à cet endroit.

- Le mur anti-bruit NORD, qui est adsorbant des deux côtés, est contesté par un membre qui n'est pas convaincu de son efficacité.

- Me Jean-Luc Addor, conseiller national valaisan UDC, membre de l'Aras, se propose de nous aider pour la rencontre avec Mme Amherd.

Fait à Sion, le 12.05.2021

Schroeter Jean-Paul